

ATELIER DE RÉALISATION DE VOTRE DOCUMENT UNIQUE AVEC L'OUTIL OIRA

Mettez en place une démarche de prévention des risques en entreprise et respectez vos obligations d'employeur

LES OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux de la démarche d'évaluation des risques professionnels - Créer votre compte sur le site Oïra : l'outil d'évaluation interactive des risques professionnels
- Compléter l'outil avec un conseiller CCI et un expert CARSAT

NOTRE PROPOSITION :

- Un atelier collectif de 3 heures de 8 à 12 entreprises regroupées par secteur d'activité

LES + :

- Un apport méthodologique pour être autonome dans l'utilisation de l'outil par la suite
- Un gain de temps et d'argent dans la mise en place de votre démarche santé/sécurité
- L'assurance d'être en conformité avec vos obligations légales

Infos pratiques

Pour qui ?

Dirigeants et managers de TPE (RH, DAF...) du tourisme et du commerce.

Autres secteurs : vérifiez votre éligibilité auprès de votre CCI.

Tarif : Prise en charge à 100 %. Atelier réalisé en partenariat avec la CARSAT

Durée : 3 Heures

Contactez votre CCI.

SARAH MATHIEU

Conseillère d'entreprise

05.62.61.62.17

s.mathieu@occitanie.cci.fr



CCI GERS